



Contrat de travail clause à effectuer tache d'une autre fonction

Par Saw83

Bonjour,

J'avais une question, peut on demander à un employé de faire une tâche non-prévu pour son poste, exemple je prend un boucher et je lui demande de faire de la charcuterie?! Oui bien pâtissier de faire boulanger?! Et si "non" est ce que une mention sur le contrat de travail avec écrits, "vous pouvez être amené à effectuer des tâches correspondant à des fonctions de niveau inférieur ou relevant d une autre fonction" suffise?! Merci

Par kang74

Bonjour

Sans problème, tant qu'on vous paie de la même façon et c'est assez courant dans les exemples que vous donnez .

Par Prana67

Bonjour,

Je serais un peu plus nuancé que kang74. Si vous êtes boulanger vous n'êtes pas forcément pâtissier. Dans ce cas il faut dire à l'employeur que vous ne savez pas faire de pâtisseries mais que vous seriez ravi d'être formé sur ce beau métier.